

DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION

1. Le Directeur a soumis au Conseil scientifique une demande d'allocation de 500 000€ grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) pour l'achat de matériel scientifique (285 000€) et pour la reconstitution de la biobanque EPIC (215 000€) ; cette demande a été examinée par le Conseil scientifique en février 2018 (voir document [SC/54/7](#)).

2. Le Conseil scientifique soutient vivement cette demande. Il recommande au Conseil de Direction d'approuver l'attribution d'un montant de **535 000€** à prélever sur le GCSF ; ce montant est supérieur à celui initialement demandé par le Directeur pour l'achat du matériel décrit ci-dessous (285 000€) et le réapprovisionnement de la biobanque EPIC (250 000€), pour tenir compte de l'incertitude quant au coût de la reconstitution de la biobanque EPIC (voir page 15 du Document [GC/60/4](#)).

Budget demandé après examen par le Conseil scientifique

	Prix approximatif (€)	Coûts annuels de maintenance (€)
a) Immunocolorateur automatique	120 000	4000
b) Dispositif automatisé pour le contrôle de la qualité des acides nucléiques	50 000	3000
c) Système automatisé de profilage des acides gras phospholipidiques plasmatiques	115 000	Néant
Reconstitution de la biobanque EPIC		Néant
- Récupération et expédition des échantillons à partir des centres EPIC	130 000	
- Bonbonne d'azote liquide	30 000	
- Autre matériel et réactif	30 000	
- Charges de personnel – biobanque	<u>60 000</u>	
Total	250 000	
Grand total	535 000	

3. Le coût annuel de maintenance des équipements demandés sera couvert par le budget ordinaire ainsi que par les demandes de subvention pour les programmes menés en collaboration.

4. Le Conseil de Direction est invité à approuver, lors de sa soixantième session de mai 2018, l'utilisation de 535 000€ provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction. Pour information, au 1^{er} janvier 2018, le solde du GCSF à l'ouverture s'élevait à 11,2 millions d'euros, dont plus de 60% étaient déjà engagés. Les projections budgétaires du GCSF pour 2018 et 2019 sont exposées plus en détail dans le document GC/60/Inf.Doc. No.2.